



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Du 11 AVRIL 2024

Nicole, notre présidente a convoqué cette ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (A.G.E) pour proposer de nouveaux statuts à notre association. Les statuts de 2017, en vigueur aujourd'hui ne sont plus tout à fait en accord avec les recommandations gouvernementales.

Elle déclare ouverte cette assemblée et remercie les adhérents présents d'être venus aussi nombreux.

Elle passe la parole à Bernard BOURHY, vice-président qui s'est beaucoup investi dans la rédaction de ce document. Il va nous le présenter en détail.

1. LE PROJET DES STATUTS

Ce projet de statuts a pour but de remplacer les statuts actuels qui ont été approuvés le 26 janvier 2017.

Chaque ligne de chaque paragraphe est lue et les explications sont fournies à l'assemblée.

La lecture et les explications fournies par Bernard BOURHY ne soulèvent pas d'interrogation de la part des adhérents.

→ Le Projet de statuts est soumis au vote de l'assemblée.

- Nombre d'adhérents Présents : 85
- Nombre de procurations : 66
- Nombre total des adhérents présents et représentés : 151
 - Vote contre : 0
 - Abstention : 0

▪ ***Le projet de statuts est accepté à l'unanimité. Ce dossier sera envoyé à la préfecture pour confirmer sa validité. Les nouveaux statuts remplaceront ensuite ceux de 2017.***

2. LE NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La lecture de ce nouveau règlement est faite à l'assemblée par Bernard BOURHY. Pour information, ce document n'appelle pas de vote de l'Assemblée Générale car c'est le BUREAU qui le rédige et c'est le Conseil d'Administration qui le valide.



Le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni le 21 mars 2024 et a approuvé à l'unanimité ce projet de Règlement Intérieur.

Pas d'autre question n'est posée, la présidente lève la séance à 12h00.

Le secrétaire :
Reynald LELONG

La présidente :
Nicole LEOST